

Communiqué de presse

NOMINATION

Ghislain Heude est nommé directeur de la direction « Fibre, infrastructures et territoires » de l'Arcep

Paris, le 17 septembre 2024

Ghislain Heude est nommé directeur de la direction « Fibre, infrastructures et territoires » de l'Autorité.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon et de l'Institut Mines Télécom Business School, Ghislain Heude entame sa carrière dans l'audit et le conseil au sein du cabinet Arthur Andersen (devenu Ernst & Young en France).

En 2006, il rejoint l'Arcep pour prendre en charge l'accompagnement des collectivités territoriales dans l'exercice de leurs nouvelles compétences en matière d'aménagement numérique. En 2010, il intègre l'unité « infrastructures haut et très haut débit » comme responsable de la régulation de l'accès au génie civil pour le déploiement des réseaux FttH.

En 2013, Ghislain Heude rejoint le ministère de l'Économie et des Finances pour participer à l'élaboration du Plan France Très Haut Débit. Il devient en 2014 chef du département d'instruction des projets très haut débit des collectivités et coordonne les équipes des rapporteurs de la Mission Très Haut Débit. Après la création de l'Agence du Numérique, il est nommé en 2016 directeur de la Mission Très Haut Débit.

En septembre 2017, Ghislain Heude rejoint le groupe RTE (Réseau de Transport d'Electricité) pour diriger le programme Internet des Objets (IoT) de sa filiale télécom Arteria. Il en devient le directeur général en janvier 2020.

En novembre 2021, Ghislain Heude réintègre l'Arcep comme directeur adjoint de la direction « Fibre, infrastructures et territoires » avec notamment pour mission de coordonner les travaux relatifs à la fermeture du réseau cuivre d'Orange.

Sa nomination au poste de directeur de la direction « Fibre, infrastructures et territoires » de l'Autorité a pris effet le 12 septembre 2024.

En savoir plus sur la direction « Fibre, infrastructures et territoires » de l'Autorité

La direction "Fibre, infrastructures et territoires" (DIT) est chargée de la régulation des marchés du haut et du très haut débit fixe qui comprennent notamment les offres utilisées par les exploitants de réseau et les offres de gros utilisées pour fournir des services à haut /très haut débit sur le marché de détail. A cet effet, elle mène les analyses de marchés correspondantes et met en œuvre et contrôle les obligations en découlant.

La direction "Fibre, infrastructures et territoires" est également chargée de préparer le cadre réglementaire, dit « symétrique » applicable à l'établissement et à l'accès des réseaux en fibre optique et d'en contrôler le respect par les opérateurs. Elle contribue notamment à définir et suivre la mise en œuvre des règles de mutualisation de ces réseaux au bénéfice des consommateurs (prix, qualité de service).

Elle assure également les relations de l'Autorité avec les collectivités territoriales dont elle suit l'intervention notamment au titre de l'aménagement du territoire. Elle anime le groupe de liaison entre l'Autorité, les collectivités territoriales et les opérateurs.

Documents associés

[L'organigramme de l'Arcep](#)

[En savoir plus sur les directions de l'Arcep](#)

[Biographie et photo](#)

A propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contacts presse

Victor SCHMITT / Clémentine BEAUMONT

victor.schmitt@arcep.fr / clementine.beaumont@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 77 / 01 40 47 70 25

Suivez l'ARCEP



www.arcep.fr



@ARCEP



Facebook



LinkedIn



Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion